



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assurance maladies et accidents

Question écrite n° 26933

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des agréments délivrés aux compagnies privées comme partenaires de l'assurance maladie. Parallèlement au désengagement croissant de la sécurité sociale, l'assurance complémentaire occupe une part de plus en plus large. Pourtant, l'émergence de cette concurrence des organismes complémentaires ne garantit pas nécessairement qu'elle serait bénéfique en termes d'efficacité économique, de qualité des soins et de justice sociale. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les critères qu'elle envisage de retenir dans le but d'accorder l'agrément à de tels organismes.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26933

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1519